

Le référendum consultatif sur les éoliennes adopté à l'unanimité

La décision prise vendredi soir pourrait créer un précédent concernant l'implantation d'éoliennes. Réuni à huis clos, le conseil municipal de Grandfresnoy a adopté à l'unanimité le projet d'organiser un référendum consultatif. Les électeurs de Grandfresnoy seront appelés aux urnes pour répondre par oui ou non à la question : «acceptez-vous une zone de développement éolien sur la commune de Grandfresnoy?».

Ce sera donc aux habitants de trancher entre les arguments développés par les deux parties en présence. D'un côté, les élus du conseil municipal qui voient d'un bon œil l'implantation de ces éoliennes qui apporteraient une ressource financière à la municipalité, depuis que celle-ci ne bénéficie plus des subsides de la taxe professionnelle fournis par la sucrerie.

De l'autre, les opposants déclarés au projet avec à leur tête Marc Lefranc, habitant du village et responsable de l'association Oise dans le vent. Cet ingénieur de formation était parvenu à réunir les signatures de plus d'un quart des votants de la commune lui permettant de demander au conseil municipal de mettre la question de l'organisation de ce référendum à l'ordre du jour du conseil municipal.

Mais si les deux camps s'opposent, ils rappellent chacun que le terme de référendum n'est pas adapté. En effet, quelle que soit la réponse que donneront les habitants à la question qui leur sera posée, la municipalité pourra passer outre cette décision. Cette consultation n'aura pas de valeur décisionnelle, mais le message



Le conseil municipal de Grandfresnoy a adopté à l'unanimité l'organisation d'une consultation sur l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune.

envoyé sera tout de même une indication pour la nouvelle équipe municipale.

En effet, la consultation ne peut avoir lieu pendant les périodes électorales, et compte tenu du délai de mise en place, les administrés de Grandfresnoy ne devraient être appelés aux urnes qu'en mars 2008, quelques semaines après les élections municipales. Oise dans le Vent a déjà fait savoir qu'elle «mettrait à profit ce délai pour informer les citoyens sur les avantages et inconvénients de cette technologie et les impacts environnementaux, sociétaux et économiques d'un déploiement massif, afin qu'ils votent en toute connaissance de cause.»

M. H.



Quatre opposants au projet d'éoliennes étaient venus assister au conseil municipal. Les élus ayant décidé de se réunir à huis clos, ils ont patienté à l'extérieur.